

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Band: 23 (1923)
Artikel: Accroissement du Cabinet de numismatique de Genève de 1880 à 1923 en monnaies et médailles genevoises
Autor: Demole, Eug.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Accroissement du Cabinet de numismatique de Genève
de 1880 à 1923
en monnaies et médailles genevoises.**

*(Compte rendu présenté à la conférence donnée par les
Conservateurs au Musée d'Art et d'Histoire, le 6 mars
1923.)*

Mesdames et Messieurs,

Ne pouvant, pour raisons de santé, assister ce soir à cette conférence, j'ai prié mon collègue, M. Antoine Dufaux, de bien vouloir lire à ma place ces quelques lignes sur l'activité du Cabinet de numismatique, non pas seulement pendant l'exercice 1922, mais depuis l'année 1880.

Pendant ces quarante-trois ans, le Cabinet, de bien modeste qu'il était au début, a subi de sérieux accroissements, jusqu'à devenir la plus riche collection connue de monnaies et de médailles nationales.

J'ai hâte de dire que je ne m'en attribue nullement le mérite; tout autre à ma place aurait fait de même, ou aurait mieux fait.

Cet accroissement a pour cause l'application constante d'un principe, et aussi, la présence de circonstances heureuses très spéciales.

Le principe qui m'a guidé, c'est que pour mériter d'exister et de se développer, un musée doit être avant

tout local. Ayons comme points de comparaison et d'étude des séries étrangères, produits d'une civilisation voisine ou éloignée de la nôtre, mais que nos efforts tendent avant tout à devenir absolument complets en ce qui concerne nos richesses nationales.

Les circonstances heureuses qui ont favorisé le développement du Cabinet, ce sont nos concitoyens qui nous les ont offertes.

Il y avait à Genève, il y a un demi-siècle, une douzaine au moins de fort belles collections de monnaies et de médailles genevoises. Ces collections faisaient sans doute obstacle à l'accroissement du Cabinet de la Ville, mais, d'autre part, elles formaient comme les mailles d'un filet qui retenait au pays toutes les pièces qui pouvaient l'intéresser. L'une après l'autre, et dans l'espace d'une quarantaine d'années, ces collections devaient, par des voies diverses, faire à peu près toutes leur entrée au Cabinet municipal.

En 1882, la découverte du trésor de Saint-Cergues sur Nyon permit à notre Cabinet de s'enrichir de six pièces d'or genevoises à des conditions exceptionnelles.

L'année suivante, en 1883, M. Michel Chauvet, après la mort de son frère Marc, abandonna généreusement à la Ville la magnifique collection formée au XVIII^e siècle par la famille de son oncle Beurlin. C'étaient 5835 pièces appartenant à la numismatique générale, parmi lesquelles un nombre respectable se trouvaient genevoises.

Deux ans plus tard, en 1885, M. David-Jacob Duval-Plantamour offrait au Cabinet les belles séries de monnaies des tsars, collectionnées en Russie même, par son oncle, M. François Séguin. Formé de 3400 pièces dont plusieurs quasi uniques, ce don plaçait notre Musée, en ce qui concerne la numismatique russe, à un rang déjà fort honorable parmi les musées d'Europe. Il est fort probable que, lorsqu'on connaîtra toute l'étendue des vols commis en Russie, grâce au régime soviétique, la

collection des monnaies russes conservée à Genève se trouvera être une des premières.

En souvenir de ces dons princiers, le Conseil administratif frappa des médailles en or qui furent offertes à MM. Chauvet et Duval-Plantamour.

En juillet 1889, M. Arnold Meyer se rendit à la vente Théod. Boom et Zoon, à Amsterdam, et acquit, pour la somme de 4000 francs, le piéfort du thaler de Genève, de 1596.

Cette somme fut payée, soit par une vente des doublets du Cabinet, soit par le crédit de 1890.

Le 12 octobre 1897, M. Édouard Audeoud fut nommé conservateur-adjoint du Cabinet, auquel il ne cessa, désormais, de rendre de précieux services.

En 1899 et 1900, deux grandes collections se trouvaient à vendre, l'une réunie jadis par les soins de M. Revilliod-Fæsch et devenue disponible par le décès de M. Alphonse Revilliod, l'autre formée à Zurich par M. Wunderly-de Muralt, l'une et l'autre abondant en pièces genevoises précieuses. Pour acquérir les pièces indispensables, c'était une dépense d'environ 22,000 francs que devait supporter notre Cabinet dont le crédit n'y pouvait suffire. Le Conseil administratif, devant l'impérieuse nécessité de cette double acquisition, voulut bien faire au Cabinet l'avance de la somme nécessaire. En même temps, il augmenta l'allocation annuelle à ce dernier qui, pendant dix ans, dut alors amortir chaque année la somme avancée.

En 1902, M. Paul-Charles Strœhlin, notre grand collectionneur genevois, fit au Cabinet un don de 2137 médailles allemandes et françaises.

En cette même année 1902, deux collections de monnaies et médailles genevoises se trouvaient de nouveau disponibles par le décès survenu peu avant de leurs propriétaires. La première avait été formée par M. Auguste Girod-Martin qui, pendant de longues années et à deux

reprises, avait été conservateur du Cabinet. C'était une magnifique collection. La seconde provenait de M. le D^r H.-J. Gosse, un des principaux créateurs du Musée de Genève. Le Cabinet ne pouvait se désintéresser de ces trésors, mais comment faire pour se procurer la somme nécessaire à leur acquisition? Ce fut alors que M. Maurice Girod, M. le D^r Maillart-Gosse et sa famille, mus par un sentiment de haute délicatesse, abandonnèrent à la Ville toutes les monnaies et médailles de leurs collections respectives que le Cabinet ne possédait pas.

En remerciement de ce geste si généreux, les administrateurs du Cabinet, MM. Demolè et Audeoud, offrirent aux héritiers de M. Auguste Girod et du D^r Gosse de se charger gratuitement de la vente de leurs collections. Cette vente eut lieu à la Chambre de commerce, à Genève, sous la direction de M. Édouard Audeoud, les 14, 15 et 16 avril 1902; elle eut un brillant résultat.

En 1904, le décès, survenu à Genève, de M. Arnold Meyer, grand collectionneur et membre pendant vingt ans de la Commission numismatique, créa pour le Cabinet l'obligation d'acquérir trois pièces d'or rarissimes de Genève qui lui étaient offertes par l'hoirie Meyer pour la somme de 5000 francs.

Comment trouver cette somme? Ici survint une convention fortuite entre l'État et la Ville qui permit de se la procurer. L'État demanda à la Ville de lui louer pour deux ans la salle du Cabinet de numismatique, dans le bâtiment de la Bibliothèque publique, pour en faire une salle de cours en faveur de l'Université. Cette location, faite au prix de 5000 francs, obligea le transfert du Cabinet dans une salle de l'École primaire des Casemates; en retour, le Cabinet reçut les 5000 francs qui permirent de désintéresser l'hoirie Meyer pour l'acquisition des trois pièces en question.

Ce fut dans cette même année 1904 que, grâce à l'appui de la Société auxiliaire des Sciences et des Arts, de la

Société auxiliaire du Musée et de M. Lucien Gautier, le Cabinet de numismatique put acquérir une des pièces genevoises les plus rares et à coup sûr la plus ancienne qu'il possède aujourd'hui. C'est un tiers de sol d'or du roi franc Clotaire II (613-628) portant le nom de Genève. Le conservateur du Cabinet de Genève surveillait les destinées de cette pièce incomparable depuis vingt-quatre ans. Son propriétaire, qui habitait Évian, l'avait léguée au Cabinet de France, mais, grâce à quelques efforts et à une somme de 2000 francs, elle devait nous appartenir.

Depuis quelques années le crédit du Cabinet était utilisé presque entièrement à amortir sa dette, et il semble que ce fût un fait exprès qu'en présence de cette pénurie de ressources, les occasions d'acheter devinssent plus nombreuses et plus pressantes que jamais. Le 13 mai 1907, il devait passer en vente publique, à Munich, une pièce d'or jusqu'alors inconnue, soit un double-ducat genevois de 1674 qui serait sûrement poussé aux enchères jusqu'à 2 ou 3000 francs, et le Cabinet n'avait que 250 francs à son crédit. Le Conseil administratif voulut bien consentir à ce que les 1500 francs d'amortissement annuel fussent, cette année-là, exceptionnellement distraits de leur destination. Le fonds de réserve du Musée versa 1000 francs et, de la sorte, la somme de 2750 francs, coût de la pièce, fut trouvée, ou peu s'en faut.

Avec l'année 1908, nous arrivons au point culminant des opérations du Cabinet, c'est-à-dire à l'acquisition de la collection Paul-Charles Strœhlin. Le regretté propriétaire de cette collection était mort le 4 mars 1908, après avoir placé au Cabinet, à titre de dépôt, une notable partie de ses trésors. En estimant à 50,000 francs, soit la valeur de ce dépôt, soit le restant de la collection genevoise, on ne s'écartait guère de la vérité.

Dans un rapport qu'il s'efforça de rendre aussi motivé que possible, le conservateur du Cabinet fit valoir que la collection Paul Strœhlin représentait l'effort de toute

une vie et que la Ville ne pouvait se désintéresser de semblables trésors qui étaient purement genevois.

En temps ordinaire, jamais le Conseil municipal n'aurait accordé pareille somme, mais il advint que d'autres collections se trouvaient offertes en même temps (collection d'émaux Petitot, Liotard, etc., Bibliothèque Helvetica, provenant de l'hoirie du professeur Ernest Strœhlin et collection d'horlogerie P. Sivan). Le Conseil municipal, non sans quelque difficulté, se décida à voter, le 27 novembre 1908, une somme suffisante pour l'acquisition de ces quatre collections, si bien que le Cabinet reçut pour sa part 50,000 francs. Il put alors désintéresser M^{me} V^{ve} Strœhlin pour le dépôt remis au Cabinet, qui fut payé 38,000 francs, et il lui resta 12,000 francs pour l'achat des pièces genevoises qui n'avaient pas été déposées.

En 1911, M. Philippe Moricand voulut bien offrir au Cabinet deux quadruples écus genevois, en or, de 1635 et 1647, pièces de la plus grande rareté.

Dans cette même année 1911, la belle collection formée par M. Adolphe Dominicé fut donnée à notre Cabinet; elle comprenait 2498 pièces et appartenait à la numismatique générale, mais plusieurs bonnes pièces de Genève en faisaient partie.

Je ne puis mentionner toutes les acquisitions ni tous les dons isolés; il faut cependant rappeler le précieux jeton de Louis de Rye, évêque de Genève, donné en 1919 par M. Horace Micheli et le quadruple pistolet d'or genevois de 1638, offert tout récemment par la Société auxiliaire du Musée.

Nous arrivons à l'année 1921 et à la collection Marin, une des dernières grandes collections genevoises d'autrefois. Cette collection avait été formée jadis par M. le D^r Francis Marin qui fut de 1863 à 1877 conservateur du Cabinet de Genève. Cette collection avait ensuite passé à son frère, M. Paul Marin, puis à la veuve

de ce dernier qui, semble-t-il, en avait déjà donné une faible partie. M. le colonel Souvairan, neveu de M. Paul Marin, fut mis, en 1913, en possession de cette collection. Son idée première avait été de l'offrir à la Ville, en souvenir de celui qui l'avait formée, mais ensuite des difficultés économiques produites par la guerre, M. le colonel Souvairan fut conduit à la liquider autrement et il offrit à la Ville de la lui vendre. Appelé à faire un inventaire et une estimation, le Cabinet s'exécuta et trouva un acquéreur en la personne de M. Grossmann, sauf pour une vingtaine de pièces retenues par notre collection municipale et acquises à des prix fort bas. Bien qu'il n'y fût pas tenu, M. le colonel Souvairan suivit donc dans une large mesure les procédés délicats institués par M. Maurice Girod et les hoirs Gosse lorsqu'ils se défirent de leurs collections.

Pour être complet, je signalerai que, pendant ces neuf dernières années, le Cabinet a acquis la belle bibliothèque numismatique ayant appartenu à Arnold Morel-Fatio.

L'acquisition et le don des collections Strœhlin, Dominicé et Marin, venant après tant d'autres, furent le couronnement de l'édifice. Désormais, la collection de la Ville en monnaies et médailles genevoises est la plus complète qui existe. En 1880, elle comprenait 578 monnaies et médailles; aujourd'hui, elle en renferme 5635, et je ne parle que des pièces genevoises.

Désormais, le but du Cabinet doit être de développer la série de Savoie et celles des villes suisses.

En terminant, je dois remercier particulièrement M. Édouard Audeoud, car depuis vingt-six ans qu'il est conservateur-adjoint, il n'a pas manqué une occasion de s'intéresser d'une manière effective à l'accroissement de nos collections. En outre, M. Théodore Grossmann, trésorier de la Société suisse de numismatique, membre de la Commission du Cabinet dès février 1901, doit être également loué pour avoir, dans toutes les occasions,

tenu les intérêts de la collection municipale et lui avoir sans cesse fourni l'occasion d'acquérir des pièces de choix. Tous les membres de la Commission numismatique doivent au reste être remerciés pour avoir, dans la mesure de leurs forces, contribué au but commun.

Enfin, et peut-être aurais-je dû commencer par là, je ne puis que rendre un hommage reconnaissant au dévouement intelligent des Conseillers administratifs qui ont présidé aux destinées du Cabinet, c'est-à-dire à MM. H.-Jean Gosse, Adrien Le Cointe, Michel Fleutet, François Dupont, André Bourdillon, Charles Piguet-Fages, Louis Chauvet, Louis Viret et Marius Stœssel.

Eug. DEMOLE. ¹

¹ Nommé conservateur-adjoint du Cabinet de Genève, le 14 décembre 1880 et conservateur le 16 juin 1882.

Indépendamment des présidents, la Commission du Cabinet de numismatique a successivement compris MM. Auguste Girod, Eugène Demole, Louis Micheli, Arnold Meyer, David Duval-Plantamour. D^r Auguste Ladé, Edouard Audeoud, Maurice Barbey, Henri Cailler, Théodore Grossmann, D^r Camille Reymond, Paul-Charles Strœhlin, Lucien Naville, Auguste Cahorn, Louis Furet et Jean Favey.